



Fédération
québécoise
de la montagne
et de l'escalade

Nos premières traces

Caravane d'initiation au ski de montagne

2022



fqme.qc.ca



La caravane d'initiation au ski de montagne de la FQME offre la possibilité à un groupe de jeunes de passer une journée encadrée en ski de montagne. Pour les initier à ce sport d'aventure, notre équipe de moniteurs certifiés se promène à travers le Québec avec tout l'équipement nécessaire pour gravir une montagne à l'aide de peaux d'ascension, puis la redescendre en ski. Ce programme est disponible pour les écoles secondaires, les municipalités, ou tout autre organisme encadrant des activités pour les jeunes de 12 à 17 ans.

Notre mission est de faire découvrir cette merveilleuse activité de plein air aux jeunes, en espérant leur donner la piqûre pour le ski de montagne. Nous voulons promouvoir le développement de cette discipline, et outiller les jeunes pour qu'ils puissent s'aventurer à leur tour dans l'arrière-pays en toute sécurité. Le ski de montagne étant un sport de plein air, nous souhaitons que ces jeunes puissent l'incorporer dans un mode de vie sain et actif toute leur vie.

Le ski de montagne est un sport de qui se pratique dans des environnements montagneux, où les montées se font de façon autonome (non motorisée), par exemple à l'aide de peaux d'ascension ou de raquettes.

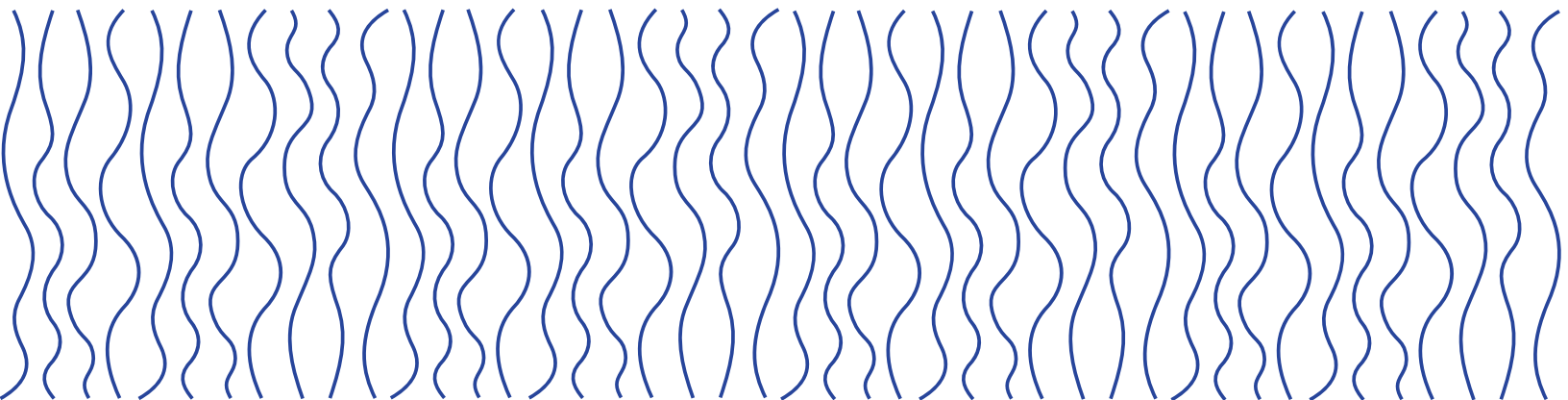
Une journée avec nous :

- Journée guidée en ski de montagne pour les jeunes du secondaire
- Apprentissage des techniques de remontée
- Basé sur 4h d'activité pour un groupe
- 1 groupe à la fois
 - Ratio d'encadrement de 1:6
 - Groupes de 24 jeunes avec possibilité d'ajouter 1 ou 2 accompagnateurs
- Terrain adapté au niveau du groupe
- Installations selon le site visité

Exemple d'horaire de la journée:

- 10h00 – Arrivée sur les lieux
- 10h15 – Préparation et équipement
- 10h45 – Activité d'introduction sur les techniques de remontée
- 11h15 – Ascension
- 12h30 – Lunch et transition
- 13h00 – Descente
- 14h00 – Fin de l'activité et retour de l'équipement
- 14h30 – Départ

La journée dure entre 4 et 6h. L'horaire particulier est modifiable selon les besoins, arrivée du transport, etc. La FQME prend en charge les décisions relatives à la sécurité du groupe pour l'activité (annulation en cas de conditions d'enneigement dangereuses, horaire de la journée qui concorde avec l'ensoleillement et les prévisions météorologiques). Le déroulement de la journée est sujet à changement selon les conditions.



Prérequis:

-Pour une initiation sur un site de ski de montagne :

- o Maximum 24 jeunes
- o Minimum un adulte-accompagnateur
- o Niveau de ski intermédiaire (élèves et accompagnateur) : virages contrôlés sur piste bleue, capacité de skier en contrôle sur une piste non travaillée

-Pour une initiation en station de ski :

- o Maximum 24 jeunes
- o Niveau novice en ski : avoir déjà skié 1 ou 2 fois dans sa vie.

Inclusions:

- Équipement de ski de montagne
 - o Skis
 - o Bottes
 - o Peaux d'ascension
 - o Bâtons
- Encadrement avec un ratio de 1 :6
- Assurance pour votre groupe

Coût de l'activité:

-Forfait groupe scolaire : 1300\$/ jour pour un groupe de maximum 24 jeunes (accompagnateurs inclus)

Exclusions:

- Transport (certaines sorties pourraient être éligibles pour du soutien financier avec le programme Destination Nature de la FAQDD)
- Lunch & eau
- Casques, sacs à dos, vêtements de sport, manteaux, pantalons de neige, mitaines, cache-cou, bas de ski

Nous travaillerons avec vous afin de trouver un site qui convient le mieux au niveau du groupe et au besoin de l'établissement scolaire. Nous pouvons parfois nous déplacer sur un site qui offre la possibilité à d'autres élèves de pratiquer une différente activité de plein air, par exemple dans le cas d'un conflit de transport où un autobus doit être rempli avec plus de 24 élèves.

Prise de photo ou de vidéos:

L'organisation accepte que la FQME prenne des photos et vidéos lors de l'événement, qui pourront ensuite être utilisés à des fins promotionnelles. Sur le formulaire d'autorisation parentale pour l'activité, il y a une section pour le consentement de photographies. Nous serons avisés si certains jeunes ne sont pas en accord avec le fait que leur photo soit utilisée. L'établissement scolaire doit s'assurer d'obtenir les formulaires d'autorisation parentale de tous les participants.

Informations et décharges de risque:

La FQME se charge d'envoyer un formulaire d'inscription aux écoles à être rempli par tous les participants. Le formulaire d'inscription et d'autorisation parentale contient plusieurs informations nécessaires pour qu'un élève puisse participer à l'activité, dont :

- o Les renseignements personnels (taille, poids, pointure de soulier) et contacts d'urgence
- o Une décharge d'acceptation des risques
- o Un consentement de prise de photographies
- o Un engagement de bonne conduite de la part du participant



La FQME aura besoin, au minimum une semaine avant la tenue de la sortie, de la liste complète des participants avec les données nécessaires pour la tenue de l'événement. Un fichier sera envoyé à l'établissement scolaire pour que celui-ci puisse acheminer à la FQME toutes les informations recueillies avec ces formulaires par l'établissement scolaire. Ces données sont nécessaires pour que nous puissions préparer l'équipement de ski et optimiser le fonctionnement de la journée.

Tous les documents demandés doivent être remis à la FQME dans les délais demandés avant le début de l'activité.

Point de contact avec l'organisme ou l'établissement scolaire :

Le groupe doit être accompagné par au moins un adulte responsable (leur enseignant ou parent), qui se chargera d'être le point de contact entre les élèves et les encadreurs de la FQME. Les coordonnées de cette personne seront fournies dans le formulaire de réservation de l'activité.

Processus de réservation

Le processus de réservation se fait en remplissant ce formulaire:

<https://forms.gle/NYRgGgVzWh1nknGV7>

Le formulaire nous permet d'établir vos besoins et d'organiser la journée d'initiation. La date limite pour remplir le formulaire est le 15 octobre. Par la suite, selon les disponibilités dans vos régions, certaines dates pourraient être rajoutées, pour une seconde ronde qui terminerait le 1er décembre

Délai de paiement:

Les frais pour l'activité doivent être payés à 50% lors de la confirmation de la réservation, soit à la réception de la facture. Le reste du montant devra être payé au plus tard le 10 janvier 2023.

Politiques d'annulation :

Dans une situation de crise sanitaire ou d'écllosion de la COVID 19:

-Dans l'éventualité qu'une éclosion de COVID 19 empêche un grand nombre d'élèves à participer à l'activité, les montants d'inscription seront remboursés en totalité (100%).

Annulation à cause de conditions climatiques ou enneigement dangereux :

-La FQME peut annuler la sortie au plus tard 24h avant le début de l'activité. Ceci ne surviendrait que dans des conditions d'enneigement ou de météo dangereuse.
-Remboursement à 100%

Annulation par l'établissement scolaire par manque de participation ou autre raison :

-Les frais de l'activité seront remboursés à 50% avec un préavis de 1 mois
-Après cette date, aucun remboursement ne sera effectué.

Une courte vidéo de nos
activités hivernales:



Pour accéder au
formulaire de réservation:



Pour plus d'informations, veuillez visiter notre site web
ou communiquez avec formationski@fqme.qc.ca ou au 514-252-3004 #3807.



Foire aux questions

Comment communique-t-on avec la FQME? Quelles communications recevrons-nous?

Une fois le formulaire de réservation rempli, nous communiquerons avec vous par courriel. Avant la sortie, vous recevrez des renseignements additionnels pour bien préparer votre groupe à l'activité, dont :

- oUn guide de l'accompagnateur
- oUn guide pour les participants
- oUn formulaire d'acceptation des risques et informations des participants

Une semaine avant l'activité, au plus tard, nous aurons besoin de toutes les informations nécessaires et les documents signés. Après la sortie, nous vous enverrons un courriel de suivi pour faire un retour sur la sortie.

Quand saurons-nous si la sortie est confirmée?

Nous confirmerons l'activité dès le paiement initial. Par contre, nous pouvons annuler la sortie au plus tard 24h avant le début de l'activité. Ceci ne surviendrait que dans des conditions d'enneigement ou de météo dangereuse. Veuillez consulter notre politique d'annulation pour plus de détails.

Combien d'élèves/de participants peut-on accueillir par jour? Est-il possible de passer plusieurs groupes dans une journée?

Nous pouvons accueillir 24 élèves et jusqu'à 2 accompagnateurs par jour. Nous n'ouvrons pas la possibilité de faire deux groupes le même jour pour l'instant. Nous pourrions réévaluer cette option pour les prochaines années.

Que couvrent les assurances?

Notre assurance vous couvre pour les accidents et la responsabilité civile.

Existe-t-il du financement disponible?

Nos coûts sont à leur plus bas présentement pour permettre à l'activité de revenir d'une année à l'autre, grâce à une subvention gouvernementale et à nos commanditaires et donateurs.

Pour vous aider à couvrir le transport jusqu'à l'activité, il existe le programme Destination Nature. Nous ne pouvons pas vous garantir de son soutien.

Vous pouvez trouver les informations nécessaires et les critères d'éligibilité à cette adresse : <https://faqdd.qc.ca/programmes/destination-nature/>

Qui peut participer à une journée d'initiation?

Nos activités sont ouvertes au plus grand nombre de participants possible. Par contre, nous avons des prérequis au niveau de l'expérience en ski afin de réduire les risques de perte de contrôle. Les prérequis sont donc :

Pour une initiation sur un site de ski de montagne :

De 12 à 24 jeunes;

Minimum un adulte-accompagnateur;

Niveau de ski intermédiaire (élèves et accompagnateur) : virages contrôlés sur piste bleue, capacité de skier dans une piste non travaillée en contrôle.

Pour une initiation en station de ski :

De 12 à 24 jeunes;

Niveau novice en ski : avoir déjà skié 1 ou 2 fois dans sa vie.

Malheureusement, nous ne sommes pas équipés pour pouvoir accueillir des gens ayant une perte de mobilité des membres inférieurs, ou tout autre handicap les empêchant de marcher.